

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	RUE MARBEAU	Numéro	755983
Adresse du site	11, rue Marbeau	Hauteur	R+6 (24m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables ainsi que le partage de la fréquence 2100Mhz (4G/5G).		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2018
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	15/05/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	15/06/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, et 2600MHz) ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) orientées vers les azimuts 25° et 145°		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 9m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6 (24m)
Estimation	2G/3G/4G/5G: 25° < 4V/m - 145° < 5V/m 5G (3500) : 25° < 4V/m - 145° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	27.5m		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer une nouvelle antenne à faisceau orientable par secteur dans les mêmes azimuts que les antennes existantes.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

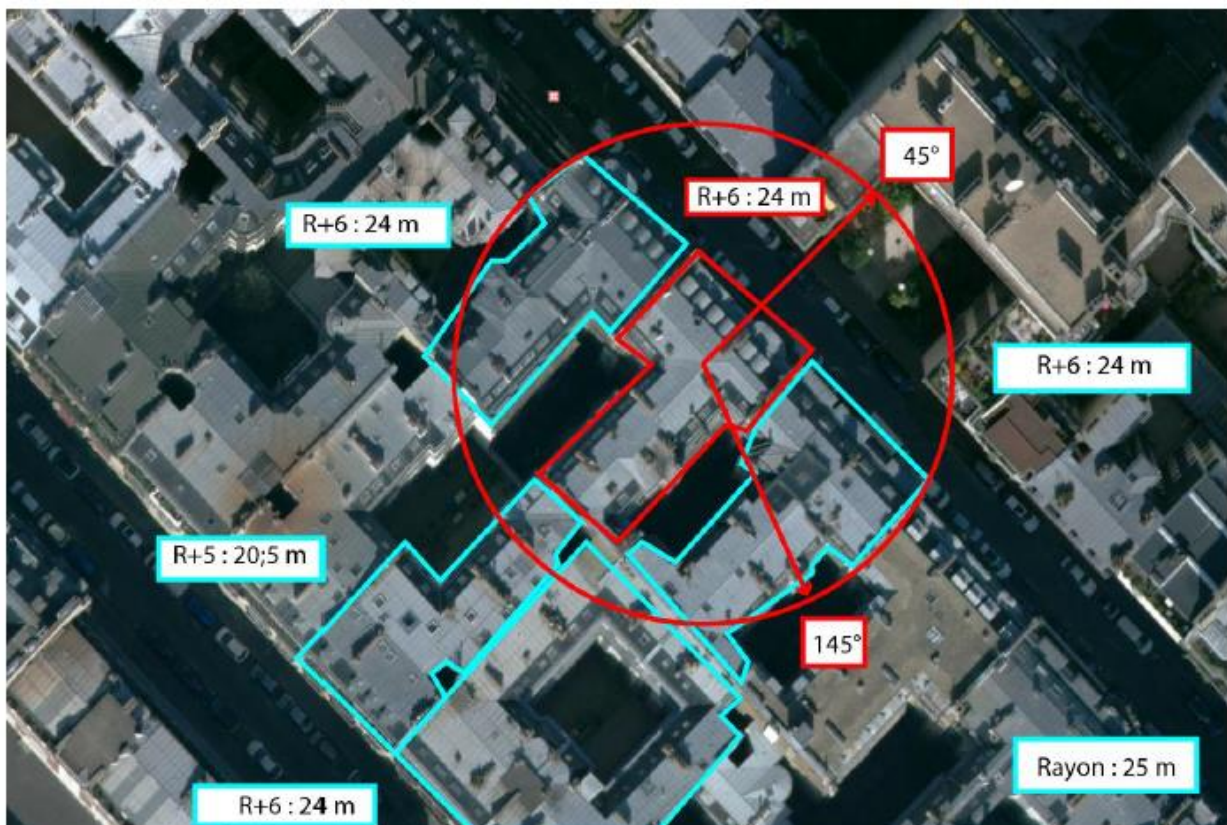
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Aucun établissement particulier dans les 100m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 25°	Azimet 145°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	23.5 m	24.5 m

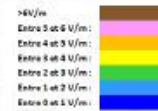
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimet 145°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 145°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

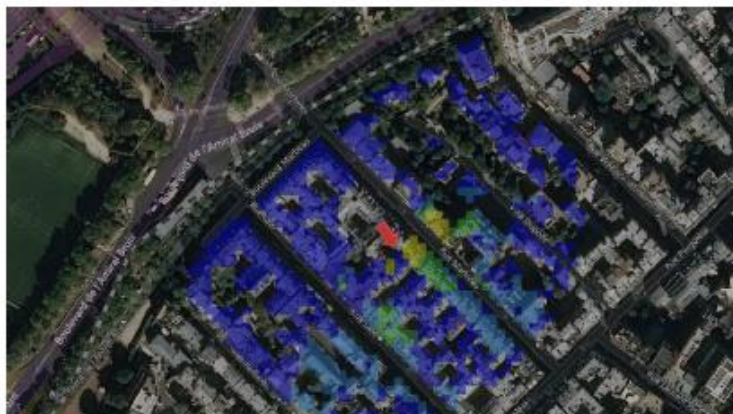
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimet 25°	Azimet 145°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	27.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimet 145°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 145°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Photo du site vue depuis la rue avant travaux



Photo du site vue depuis la rue après travaux

Ichangée

Vue des Azimuts

AUCUN ACCÈS TERRASSE